CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL

Boischatel, le 27 avril 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Boischatel, tenue le 27e jour du mois d'avril 2026, 20 h à l'Hôtel de ville**.**

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Marie-France Couture, Marie Julie Paradis et Marie-Pierre Labelle, messieurs les conseillers Jean-François Paradis, Vincent Guillot et Daniel Morin. La directrice générale et trésorière, le directeur général adjoint ainsi que le greffier sont également présents.

ORDRE DU JOUR

1. Avis de motion, dépôt et présentation du projet de règlement numéro 2026-1231 *sur la gestion contractuelle*
2. Embauche - Coordonnateur des infrastructures et de la gestion des actifs municipaux
3. Autorisation de signature – Contrat de services Internet – Bell
4. Période de questions
4.1 Membres du conseil
4.2 Public
5. Levée de l'assemblée

Après avoir constaté le quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance extraordinaire convoquée conformément aux articles 152 et 157 du *Code municipal.*

2026-04-121

1. Avis de motion, dépôt et présentation du projet de règlement numéro 2026-1231 *sur la gestion contractuelle*

Avis de motion est, par les présentes, donné par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement numéro 2026-1231 *sur la gestion contractuelle.* Un projet de règlement est déposé séance tenante.

2026-04-122

2. <u>Embauche - Coordonnateur des infrastructures et de la gestion des actifs municipaux</u>

Considérant la volonté de la Municipalité de structurer et d'optimiser la gestion des infrastructures et des actifs municipaux ;

Considérant la création du poste de coordonnateur des infrastructures et de la gestion des actifs municipaux ;

Considérant qu'une offre d'emploi a été publiée ;

Considérant le processus de sélection des candidats ;

Considérant que le candidat proposé rencontre les exigences du poste ;

Considérant la recommandation du greffier et directeur administratif et des projets spéciaux;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement de procéder à l'embauche de monsieur Moëzz Chebbi au poste de coordonnateur des infrastructures et de la gestion des actifs municipaux, selon les conditions prévues au contrat, et d'autoriser la directrice générale et trésorière à signer son contrat de travail.

2026-04-123

3. <u>Autorisation de signature – Contrat de services Internet – Bell</u>

Considérant qu'il est nécessaire de renouveler le contrat de services Internet pour la caserne du Service de sécurité incendie;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie-France Couture et résolu unanimement d'autoriser le greffier à signer le contrat de services Internet avec l'entreprise Bell Canada.

4. <u>Période de questions</u>

Monsieur le maire donne la parole aux membres du conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Aucune

De la part de l'assistance :

- Aucune

La période de questions a débuté à 20 h02 et s'est terminée à 20 h 02.

2026-04-124

5. <u>Levée de l'assemblée</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20 h 03.

ASSISTANCE : aucune personne

_____	_____
Benoit Bouchard	Daniel Boudreault
Maire	Greffier

« *Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*